

leur serait plus accordé de le voir. « J'ai vu plusieurs fois, dit le Frère qui l'accompagnait dans son voyage, des personnes même très considérables, de tant loin qu'elles l'apercevaient, mettre pied à terre et se prosterner à genoux le suppliant de leur donner sa bénédiction ».

Et cet autre témoignage (Besnard Livre VII) :

« La mission (de Fontenay) finie, M. de Montfort alla faire un tour à sa grotte de la forêt de Vouvant. M. Gusteau, prieur de Doix, qui était alors écolier à Fontenay, dit que notre saint prêtre le prit pour l'accompagner dans ce petit voyage. « Je fus édifié, ajouta-t-il, de voir un nombre de personnes qui quittaient leurs travaux pour venir se mettre à genoux sur les bords des chemins, pour le voir. Il les bénissait et leur faisait avec son pouce un signe de croix sur le front ».

Quel prestige de sainteté ! Comment, dans les paroisses où il était passé, la nouvelle génération n'aurait-elle pas été avide d'entendre les anciens raconter leurs souvenirs ?

Montfort est entré dans la légende. Lui a-t-on attribué plus qu'il ne lui est dû ? Comme les artistes de génie, poètes, musiciens, peintres, sculpteurs, les saints sont des inspirés qui nous atteignent dans nos profondeurs. Peut-être ne diront-ils rien de nouveau. Il n'en seront pas moins une révélation, car ils y mettront l'accent. Avec eux les vieilles vérités retrouvent la verdeur de leur jeunesse. Elles saisissent comme si on ne les avait jamais entendues. Ils rendent à l'Évangile sa saveur première et renouvellent ainsi le christianisme. Le clergé est le premier à profiter de leurs héroïques exemples de vertu par entraînement d'abord, ensuite, parce que le peuple est devenu plus exigeant à l'égard de ses pasteurs. Des générations vont se ressentir du passage de ces hommes de Dieu et la voix publique n'aura pas tort de leur attribuer la transformation ou la conservation de toute une région, car ce sont eux qui mirent tout en branle.

Ce n'étaient pas des missionnaires médiocres qui composaient la troupe de M. Leuduger alors que notre saint travaillait avec eux. De qui cependant le peuple a-t-il gardé le souvenir, et quel souvenir !

## CHAPITRE XXVI

### MONTFORT, LES MISSIONNAIRES SES FILS, ET LA VENDEE

Le concordat ! Jamais peut-être au cours de l'histoire, la puissance séculière, en traitant avec l'Église, non sans l'arrière-pensée de l'asservir, ne travailla si bien contre ce dessein. On vit alors l'autorité du Siège apostolique invoquée par le potentat, fils de la Révolution, comme jamais elle ne l'avait été par aucun prince chrétien. Que demandait en effet Bonaparte au Souverain Pontife ? d'anéantir d'un trait de plume une Église immense et de la reformer toute entière, de déposer dans leur totalité évêques et pasteurs, de remanier toutes les circonscriptions ecclésiastiques, de déclarer aliénés à perpétuité les biens du clergé tant séculier que régulier. Car telles furent les conditions du Concordat, un de ces coups où la Providence dissimule si bien sa main qu'on ne l'y reconnaîtra que peu à peu.

Bonaparte voulait la paix religieuse et, en France, la Vendée était son grand souci. Elle n'avait plus d'armée mais le feu y couvait toujours sous la cendre. « Vienne la guerre au dehors et la Vendée peut s'insurger encore plus terrible, avait écrit confidentiellement au Directoire le jeune général qui devait mériter le titre de pacificateur, Hoche. C'est un volcan comprimé, mais il fermente toujours et peut jeter de nouvelles laves... Une guerre pareille renouvelée dans quelques années perdrait le gouvernement ». Livré aux extrémistes, le Directoire n'avait tenu aucun compte de cet avertissement. Mais Bonaparte, devenu Premier Consul et maître de la France, ne pensait pas autrement que Hoche.

Or pourquoi les Vendéens s'étaient-ils insurgés ? Uniquement pour n'être pas contraints de devenir schismatiques. Sans la Constitution civile du Clergé qui méconnaissait l'autorité du Saint-Siège, il se seraient tenus tranquilles. La Révolution

— leurs cahiers de doléances en font foi — ne les avait pas trouvés moins désireux de réformes que la masse de la paysannerie française. Mais quand Paris voulut remplacer leurs curés par des prêtres qui avaient prêté serment à cette Constitution condamnée par Rome, il n'y eut qu'un cri, de Vihiers à Chalans : Nous ne voulons pas des intrus.

Des commissaires sont envoyés dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres. C'est par paquets qu'ils trouvent des pétitions sur les bureaux du district. Interrogeant les autorités des campagnes, ils n'entendent qu'une réponse : Rendez-nous nos églises, retirez les assermentés et tout rentrera dans l'ordre.

Et ce sera toujours la même réclamation. En décembre 1794, Charette accepte de causer avec les Républicains. Les négociations trainèrent jusqu'au 17 février suivant. La question religieuse avait dominé tous les débats. Au traité qui fut appelé la Pacification de la Jaunaie, nom du château voisin de Nantes où se tenaient les réunions, Charette n'apposa sa signature que lorsque les Représentants eurent consenti à y inscrire en termes formels le libre exercice du culte.

Pour en finir avec la Vendée, un seul moyen restait à Bonaparte : reconnaître l'autorité du Saint-Siège et traiter avec elle.

La puissance des armées vendéennes avait fait trembler la Convention. Une guerre de géants, dira Napoléon. Jacquerie dans le Marais et au pays de Machecoul, bataille dans la Vendée centrale, croisade dans les Mauges, c'est ainsi que Pierre de la Gorce caractérisa selon les lieux l'insurrection.

Et celle qui mena cette croisade, la Vendée angevine, dans les Mauges, c'est elle qui par sa cohésion, son organisation, sa discipline, le nombre et le poids de ses combats, domina toute la guerre. Et c'est elle aussi qui cria le plus haut vers le ciel. C'est elle qui marchait à l'ennemi le rosaire au cou, l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine et, sous les balles, suspendait sa charge pour saluer la croix d'un calvaire. C'est à ses enfants de l'un et l'autre sexe, de tout âge, que Dieu fit l'honneur de demander le plus de larmes et de sang. Pour qu'ils aient payé si cher la victoire de leur cause il fallait que, dans les mystérieux desseins de la Providence, cette cause dépassât infiniment celle de

leur seule Vendée, telle que, dans leur simplicité ils la concevaient. C'est à eux qu'échut l'insigne privilège de descendre le plus profondément dans un abîme de douleur qui dut être aussi pour beaucoup un abîme de sainteté. Car comment douter que parmi tant de victimes immolées de la manière la plus barbare en haine de Dieu, il n'y en ait eu plus d'une qui se soit offerte en holocauste à la justice céleste et ait mérité d'être complètement purifiée par l'épreuve et consumée par le feu de l'amour divin ?

Bien d'autres victimes, il est vrai apportèrent leur contribution à la rédemption de la France. Dans d'autres parties du territoire, combien de prêtres, d'anciennes religieuses, de laïques, hommes et femmes, payèrent de leur vie leur fidélité chrétienne ! Mais qui peut nier que la part des Vendéens fut de beaucoup prépondérante ? (1)

#### Père de la Vendée : Montfort a-t-il mérité ce titre ?

Si la Vendée qui fit de la guerre une croisade est la Vendée angevine, Montfort y travailla peu. Mais c'est là qu'il vint achever sa course. De son tombeau, où de vingt lieues on accourt l'implorer et près duquel ses Filles de la Sagesse ont établi leur maison-mère et s'est fixée la poignée d'ouvriers évangéliques qu'il a remplis de son esprit, il anime tout.

Pendant soixante-treize ans, depuis la mort du grand apôtre jusqu'à la Révolution, les campagnes vendéennes seront favorisées d'une évangélisation en quelque sorte continue. Missions de quatre et huit semaines avec le plus souvent une demi-douzaine de missionnaires et parfois même jusqu'à onze. On y

(1) Disons que si ce furent surtout les Vendéens qui contraignirent le plus Bonaparte à négocier un concordat, c'est l'attitude de M. Emery qui rendit possible cette négociation. On peut la qualifier de géniale. Quittant l'absolu pour le domaine du réel, elle tenait compte du fait révolutionnaire et, sans rien sacrifier des principes, créait un mouvement de ralliement au nouveau régime, mouvement qui disposait les esprits, tant du côté jacobin que du côté catholique, à accepter une réconciliation de l'Eglise et de l'Etat. S'il avait refusé sans hésitation le serment nettement schismatique de *fidélité à la Constitution civile du Clergé*, son attitude fut toute différente à l'égard du serment de *liberté-égalité* exigé de tout ecclésiastique sous peine de déportation et ainsi conçu : « Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la liberté et l'égalité, ou de mourir en la défendant ». Ayant fait préciser le sens de chaque mot par le rapporteur M. Gensonné, il fut convaincu que le serment était uniquement civique et politique ; il ne le refusa pas et conseilla de le prêter.

venait de toutes les paroisses des environs, plus de vingt parfois. Tout ceci au témoignage de Quérard.

Héritiers des vertus et du prestige de leur Père, « vénérés comme des saints », écrira, le 5 juin 1791, le Directoire de la Vendée, les fils de Montfort n'avaient pas tardé à se rendre maîtres des esprits et des cœurs. Cependant ils s'en tinrent toujours à leur rôle purement spirituel, mais avec quelle puissance sur les populations ! En septembre 1791, Dumouriez, alors maréchal de camp, part à Fontenay, avec deux commissaires, pour inspecter la Vendée et les Deux-Sèvres, où l'on s'agite... « Le district de Chatillon, écrira-t-il, est infesté de fanatiques... Il y a là une communauté de missionnaires qui ont empoisonné toute la région par un catéchisme que le ministère public va poursuivre ». Même déclaration de la part des deux commissaires.

Avant cette enquête, des stocks de brochures, provenant du sac de la maison de St-Laurent par les patriotes de Cholet, avaient été expédiés à Angers au commandant de la garde nationale et envoyés par celui-ci aux administrateurs avec ce billet : « J'adresse au département deux gros Mulotins — les deux seuls missionnaires trouvés à St-Laurent par les patriotes — et un gros paquet de papiers incendiaires. » Dans ces brochures : Prône d'un bon curé, Entretien sur la nouvelle Constitution française, Le modèle du chrétien persécuté, L'Eglise et la Constitution civile, pas un mot qui prêchait la révolte. Tout se bornait à éclairer les consciences. On y enseignait qu'il n'était pas permis de recourir au ministère des intrus, on n'exhortait pas à les molester.

Petites feuilles terribles. Rédigées « à la missionnaire » par des catéchistes professionnels dans une langue claire, familière, incisive, parfois en forme de dialogue, elles valaient les meilleurs des sermons.

Traqués comme tous les prêtres insoumis, les missionnaires s'étaient dispersés et n'exerçaient plus qu'un ministère clandestin. Plusieurs fois ils échappèrent à la mort. Les seules victimes sanglantes furent le Père Serres, surpris malade et alité à St-Laurent, et fusillé, et les Pères Dauche et Verger, que les patriotes de Cholet avaient capturés. Après avoir été traînés de prison en prison, ils furent massacrés à La Rochelle par des marins et une populace en furie, qui les débitèrent en quartiers

pour le plaisir de s'en partager les morceaux. On rapporte même qu'une femme leur aurait arraché la langue « qui, disait-elle, avait fanatisé tant de personnes ».

Les frères coadjuteurs furent moins épargnés. A l'une de leurs nombreuses descentes à St-Laurent, les Bleus s'étant saisis de quatre d'entre eux imprudemment restés à la résidence, en abattirent deux à coup de sabre, en empalèrent un autre, un grand gaillard de Breton qui refusait de s'engager dans leurs rangs, et emmenèrent le quatrième, avec des Filles de la Sagesse, à Cholet où il fut fusillé.

Le 4 février, une de ces « colonnes infernales » chargées de purifier la Vendée en brûlant et en exterminant tout sur son passage, atteignait St-Laurent. La veille, le commandant avait écrit à son chef hiérarchique : « Je te prévien que j'irai demain matin brûler le bourg, tuer tout ce que je rencontrerai, sans considération, comme le repaire de tous les brigands. Je n'avais pas encore occupé un pays où je puisse rencontrer autant de mauvaises gens, tant hommes que femmes ; aussi tout y passera par le fer et le feu ».

On n'aperçoit pas de missionnaire accompagnant les combattants ou assistant au conseil des chefs angevins, qui avait son siège à Châtillon, proche de St-Laurent. Peut-être l'un ou l'autre eût-il été capable de jouer un rôle assez semblable à celui de l'abbé Bernier. La tentation ne lui en vint pas. Et pourtant quelle action puissante et décisive fut celle de cet ecclésiastique ! Ancien professeur à l'université d'Angers, puis curé de l'importante paroisse de St-Laud, en cette même ville, l'abbé Bernier se joint aux rebelles, qu'il suivra dans tous les périls. Il acquiert si bien la confiance des généraux que bientôt, proclamations, négociations avec les puissances étrangères, tout passera entre ses mains. Nommé à l'unanimité commissaire général par les députés des paroisses angevines, il édicte de sages règlements en faveur des populations et achève de devenir l'arbitre de leur destinée. Il conquerra Bonaparte comme il avait conquis Hoche. Théologien, diplomate accompli et, par surcroît, homme des Vendéens, il sera nommé par le Premier Consul, en même temps que deux conseillers d'Etat, pour négocier, conclure et signer une « convention » avec les représentants du Pape, acte auquel il ne manquait que les signatures de Bonaparte et du légat pour devenir le Concordat.

Rien de semblable de la part des missionnaires. Aucune intervention politique, aucune manœuvre diplomatique pour terminer cette guerre affreuse, pas plus qu'ils n'avaient intrigué pour faire recourir aux armes, bien qu'on les en ait accusés. Ce n'est pas sur leur avis, ambitieux d'influence, mais spontanément que se groupèrent autour du tombeau de Montfort les services de l'armée angevine, à Cholet les magasins, à Mortagne l'atelier de réparation, à Châtillon le siège du conseil supérieur, et à St-Laurent même, dans la maison des Filles de la Sagesse, l'hôpital où furent soignés indistinctement les blessés des deux partis.

Mais ils parlaient et ce fut là leur crime... Aujourd'hui certains ne leur en feraient-ils pas reproche ? Si les Vendéens se trouvaient acculés à choisir entre le schisme et la guerre civile, la pire de toutes les guerres, eussent-ils été coupables aux yeux même de Dieu, se dit-on, s'ils avaient opté pour le premier de ces maux ? Mais les missionnaires les fanatisèrent ! Avec M. de Beauregard, alors vicaire général à Poitiers qui, lui non plus, ne gardait pas le silence, ils furent donc, ce serait la conclusion, bien qu'à leur corps défendant, les grands coupables de la révolte et de tous les maux qui s'ensuivirent.

La Vendée se fait gloire de se dire la fille de Montfort. Et elle l'est en effet. Elle tenait tellement de lui par lui-même et par ses fils ! Elle vivait de son souvenir, et c'est lui qu'elle reconnaissait et vénérât dans les missionnaires qu'il avait obtenus du ciel et pénétrés de son âme. Elle était et n'était pas une œuvre posthume de Montfort, et quelle œuvre ! tant il se survivait en eux. Comment Dieu, lorsque, en même temps qu'il la choisissait et la préparait pour défendre héroïquement sa cause, il suscitait un apôtre populaire aussi exceptionnel que Montfort, ne les aurait-il pas unis dans ses desseins ? Ne méritaient-ils pas, elle d'avoir un tel Père, et lui d'avoir une telle fille ? (2)

(2) Nous avons relevé que dans l'insurrection vendéenne les missionnaires de Saint-Laurent s'étaient gardés de toute intervention politique et de toute manœuvre diplomatique. Nous restons fidèle à un tel esprit. Nous déplorerions que l'on tire de nos pages le moindre encouragement aux initiatives que couvrent du patronage de Montfort des catholiques animés d'un zèle ardent pour la rénovation religieuse de la France, et aux interprétations qu'ils croiraient pouvoir donner à sa prophétie sur les apôtres des derniers temps.

## CHAPITRE XXVII

### LES PREMIERES RECRUES DE MONTFORT POUR SA COMPAGNIE DE MISSIONNAIRES

Au cours du carême de 1716, l'homme de Dieu envoyait à Notre-Dame des Ardilliers sous la conduite de M. Mulot et de M. Vatel, les trente-trois Pénitents blancs de Saint-Pompain pour obtenir de Dieu de bons missionnaires. Il ne verra pas la réalisation de ses vœux. Quand il mourra le 28 avril de cette même année, la petite Compagnie tant implorée du ciel ne possèdera que des éléments subsidiaires, quatre Frères unis à lui dans la pauvreté et l'obéissance, et encore par des vœux annuels, comme il le dit dans son testament (Grandet, p. 256). Peu après les obsèques, M. Mulot était allé rejoindre M. Vatel à Saint-Pompain. L'un et l'autre encore jeunes ne se reconnaissaient aucun talent pour la prédication. Jusque là leur ministère s'était borné à entendre les confessions. Cependant M. Mulot n'oubliait pas la promesse que Montfort en mourant lui avait faite de lui obtenir de Dieu la grâce de le remplacer dans les missions. Il était là depuis deux ans, avec M. Vatel, priant, exerçant le ministère à Saint-Pompain et dans les paroisses environnantes, attendant l'heure de la Providence, lorsque, vers la fin du carême 1718, le curé des Loges les pria de venir travailler dans sa paroisse. Croyant qu'il ne s'agissait que d'entendre les confessions, ils acceptèrent. Quel fut leur étonnement lorsque le curé leur dit qu'il avait annoncé au prône une mission en règle donnée par les successeurs de Montfort. Leur première pensée fut de désavouer un engagement dont ils n'avaient pas compris toute l'étendue ; mais le curé insista et il fallut se rendre. Ils se contenteraient de faire des lectures pieuses et d'y ajouter quelques réflexions. Et voici le miracle. Écoutons M. l'abbé de Hillerin, chanoine et trésorier de l'église cathédrale de la Rochelle, parlant en particulier de M. Mulot dont il avait entendu les premières instructions. « Un sujet, dit-il, pour le premier exercice du jour et le paraphraser sans art suffisant pour faire